

Nîmes, le 13 février 2014

Monsieur le Président,

En tant que Président de l'Association Croco Vélo, vous avez bien voulu me faire parvenir un questionnaire sur ma volonté en matière de développement du vélo, dans le cadre des élections municipales de mars prochain.

Je connais très bien l'existence du Plan Vélo dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, voté en 2005. J'ai, en effet, créé l'agglomération Nîmes Métropole en 2002 qui a rapidement mis sur pied un plan ambitieux axé principalement sur le développement de l'inter-modalité.

Dans le cadre de l'évaluation de ce plan de déplacement urbain, je souhaite, dans un premier temps, obtenir des données chiffrées sur la part modale du vélo dans les déplacements à l'échelle du territoire et plus particulièrement à l'échelle de la Ville centre.

Je souhaite que le mode vélo soit considéré dans son usage quotidien : en effet, en plaçant cette thématique au niveau intercommunal, les aménagements cyclables de ces dernières années ont concerné principalement des liaisons inter-communes, favorisant ainsi le vélo comme pratique de loisir.

Le vélo doit pouvoir apporter une alternative crédible en termes de déplacement sur des zones pertinentes, soit utilisé comme seul moyen de locomotion, soit utilisé en lien avec les transports publics.

Dans un contexte urbain particulièrement contraint, nous devons miser sur le vélo en sécurisant des itinéraires continus et le stationnement. C'est pourquoi, Nîmes Métropole plantera dans les prochains mois une vélo station au sein de la Gare de Nîmes.

Le respect du plan Vélo s'exprime également à travers le soutien aux actions pédagogiques et aux actions de sensibilisation réalisées par les associations d'usagers. Dans sa communication, la Ville doit également promouvoir les modes doux.

Depuis 2007, Nîmes Métropole, pour aider et inciter les communes, a mis en œuvre une charte de la réduction des vitesses et des aménagements doux et mis en place un dispositif d'aide financière au travers de fonds de concours de voirie.

Plus de 3 millions d'euros ont ainsi été distribués à 12 communes (Bezouce, Bouillargues, Cabrières, Caissargues, Caveirac, Clarensac, Garons, Générac, Langlade, La Calmette, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Rodilhan, St-Côme et Maruéjols, St-Dionisy, St-Chaptas) pour améliorer leurs cheminements doux et réduire les vitesses selon la charte des modes de transport de Nîmes Métropole .

Sur les itinéraires cyclables, je souhaite travailler en priorité sur la jonction des tronçons cyclables du boulevard Salvador Allende dont la gestion incombe depuis peu à la commune.

Si les entrées sud de la Ville offrent désormais des itinéraires cyclables avec l'avenue Georges Dayan, l'avenue Jean Jaurès, l'avenue de la Liberté, la Route de Beaucaire et le Triangle de la Gare, il est évident que la réalisation de la ligne de tramway revêt un enjeu essentiel pour les déplacements cyclables est-ouest.

Enfin, concernant la liaison vers la voie verte de Caveirac, Nîmes Métropole travaille en partenariat avec le Conseil Général, gestionnaire de la RD40, pour la réalisation de l'Axe Vaunage depuis Langlade jusqu'à l'entrée de Nîmes qui permettra de renforcer l'usage du vélo et des transports collectifs dans le respect du principe de complémentarité des deux modes.

D'un point de vue financier, il existe une intrication forte entre différents budgets qui concourent à la réalisation des aménagements cyclables. Aussi il n'existe pas de calcul consolidé permettant de répondre à la question du financement, qui méritera effectivement d'être posée afin de faire émerger la réalité des financements contribuant au développement du mode vélo.

Dans le cadre des futurs travaux, je m'engage à consulter les associations représentatives des usagers du vélo comme nous l'avons fait sur l'avenue Pompidou, l'arrière des arches du boulevard Sergent Triaire ou plus récemment dans le cadre des procédures de concertation pour l'extension du trambus.

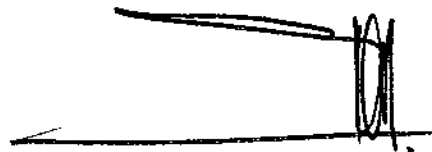
Je tiens à ce que tous les projets mis en œuvre sur la commune tiennent compte des différents usagers de la route en partageant l'espace public au profit, notamment des modes doux, que ce soit les déplacements piétons, vélo ou en transport collectif. La sécurisation des usagers du vélo passe nécessairement par une baisse sensible des flux de transit, notamment en centre ville. C'est pourquoi, la mise en œuvre d'importantes infrastructures routières comme la voie urbaine Sud, les contournements nord et ouest seront des dossiers prioritaires de ma prochaine mandature.

Seules ces exigences permettront de façonner une ville plus agréable à vivre et capable de répondre aux enjeux environnementaux de demain.

Voici, en quelques mots, les grandes lignes de l'action que je veux mener, dans les années à venir et dont la présentation officielle est intervenue mardi dernier.

Restant à votre écoute et ouvert, bien entendu, à vos propositions,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs, *et les plus dévoués.*

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and vertical strokes.

Jean-Paul FOURNIER

Monsieur Michel BOURGEAT
Président
Association CROCO VELO
1 rue Jean Baptiste Godin
30900 NÎMES